

AFFICHÉ
à la Porte de la MAIRIE
- 3 MAI 2014

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Identifiant unique*: 040-214003139-20140430-2014_D1_1-DE

Envoyé en préfecture, le 02/05/2014 - 12:30

Reçu en préfecture, le 02/05/2014 - 12:32



Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 23/04/2014

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le trente avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, Mme DEGOS (a procuration pour Mme CHAPUIS), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mmes ULMANN, DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour M. LAMOTHE), DUBUN (a procuration pour M. DUCASSE), GOSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Étaient excusés : MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. GAILLARDET), DUCASSE (a donné procuration à M. DUBUN), Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D
Délibération n°1

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : délégués pour la commission de suivi du site de BEGAAR

Par mail du 17 avril 2014, les services de la Sous-préfecture demande à la commune de TARTAS de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour participer à la commission de suivi de site du centre de tri et de recyclage de déchets industriels banals et du centre de stockage inertes de BEGAAR.

Sur proposition de M. le MAIRE,

Après vote à bulletin secret à la majorité absolue,

- Mme Hélène THIEBLIN conseillère municipale est élue « déléguée titulaire », vote à l'unanimité
- Mme Evelyne COURROS adjointe au maire est élue « déléguée suppléante », vote à l'unanimité,

pour participer à la commission de suivi du site.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES